

Le cheval, un agent territorial

Du ramassage scolaire à la collecte des déchets, les chevaux territoriaux peuvent rendre de vrais services. Leur nombre augmente, mais ils sont encore très largement sous employés.

On estime qu'aujourd'hui environ 250 à 300 communes utilisent un ou des chevaux pour remplir leurs missions de service public : surveillance, entretien de la voirie et des espaces verts, collecte des déchets et, plus surprenant, transport touristique, public, scolaire. Partout où le cheval revient, cela est dû à l'initiative d'élus qui croient à cette démarche. Mais, si le cheval est « multitâche », il n'est jamais, pour les Haras nationaux, « la seule réponse possible ni la plus évidente ni la plus simple. Recourir au cheval suppose une certaine sensibilité à cet animal ».

Le bon cheval pour le bon travail

Le « cheval territorial » est un cheval utilisé par une collectivité (en régie ou en prestation de service) afin d'assurer sur son territoire des missions de service public. Le choix du cheval est important. Il faut aussi penser aux poneys, aux ânes et aux mulets, qui coûtent moins cher en entretien et peuvent être tout aussi performants en fonction du travail demandé. Enfin il faut faire attention au caractère du cheval qui sera en contact avec l'agent et le public. L'écurie est idéalement située à proximité des lieux et itinéraires de travail et non loin des aires de stockage du matériel et de remisage des véhicules. Un emplacement doit être prévu pour le stockage du fumier, ce dernier pouvant être intégré au compost communal. Ajoutons que les véhicules, les outils ou les accessoires qui sont proposés aujourd'hui sont de conception moderne souvent moins lourds qu'autrefois et plus respectueux des contraintes de sécurité ou d'ergonomie actuelles.

Trois questions à...

Olivier Linot, directeur général des services de Trouville-sur-Mer (Calvados, 4 800 habitants) et président de la Commission des chevaux territoriaux.

Journal des Maires : Quels sont les obstacles à l'utilisation du cheval ?

Olivier Linot : Le cheval véhicule trop souvent une image passiviste. Aussi travaillons-nous sur le matériel moderne, les harnachements, pour mieux faire comprendre l'usage moderne du cheval. Le second obstacle est la responsabilité, la peur de l'accident. La Commission fait passer des tests aux chevaux pour les désensibiliser aux risques, aux bruits et aux mouvements de la ville. Les chevaux marchent devant des engins de chantier, des

voitures de pompiers, des autoradios, sous des drapeaux qui flottent au vent... Le dernier obstacle est la mise en œuvre. La Commission peut alors étudier avec la commune ce qui peut marcher ou pas, en fonction de la typologie du terrain. Notre rôle va jusqu'à l'aide à la rédaction du cahier des charges. *JdM* : Quel rôle peuvent avoir les chevaux ? O.L. : En fait, les communes modernes, qui ont beaucoup de poubelles et de jardinières, sont faites pour les chevaux. Il y a un besoin de cabotages, le cheval est parfait. Mais ce

n'est évidemment pas possible partout, il faut étudier chaque cas. Le cheval n'est pas un gadget, mais il est écologique, économique et fédérateur.

JdM : Quelles races de chevaux conseillez-vous ?

O.L. : En France, nous avons neuf races de chevaux de trait qui sont adaptées au travail. Nous travaillons avec la société française des équidés de travail qui cherche à valoriser des chevaux correspondant bien à ce qu'en attendent les élus. Il faut trouver le bon cheval pour le bon travail. *JdM*



▲ À Vendargues (Hérault, 6 200 habitants), trois calèches assurent le ramassage scolaire de 140 enfants.

L'exemple de Vendargues

Dans ces conditions, le nouvel « agent » sera prêt à travailler et à rendre mille services, comme à Vendargues (Hérault, 6 200 habitants) où le maire, Pierre Dudieuzere, a eu l'idée, il y a cinq ans, d'utiliser le cheval pour le ramassage des ordures ménagères dans les 600 foyers du village. L' élu persévère en voulant organiser un circuit de ramassage scolaire des enfants. L'idée plaît tellement que trois calèches s'occupent maintenant de transporter les 140 enfants inscrits. Les personnes âgées peuvent ponctuellement utiliser ces calèches et une navette hippomobile est à l'étude pour desservir les domiciles les plus isolés. *JdM*

Franck Chevallier